



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

Vol de catalyseurs

CANDIAC, le 18 mai 2023 – La Régie intermunicipale de police Roussillon désire rappeler aux résidents, demeurant sur le territoire, d'être vigilants concernant les vols de catalyseurs. Depuis le début de l'année 2023, 34 vols de catalyseurs ont été rapportés.

Les statistiques sont semblables à celles des années précédentes pour la même période.

Par contre, un type de véhicule est particulièrement ciblé, soit les **Mitsubishi RVR des années 2013 à 2022**. Cependant, les autres véhicules de type VUS, les camions cubes (ex : Ford CTV) ainsi que les autobus peuvent également être ciblés.

Conseils de prévention

- Rangez votre véhicule le plus souvent possible dans votre garage si vous en avez un ;
- Garez-le dans un endroit bien éclairé si vous devez le laisser à l'extérieur, sinon contre un mur ou près d'autres véhicules bas ;
- Songez à installer des lumières à détecteur de mouvement ;
- Faites buriner le NIV puis vaporiser votre catalyseur d'une peinture très visible qui résiste à la chaleur pour décourager les voleurs et diminuer les occasions de revente aux ferrailleurs ;
- Procurez-vous un dispositif antivol. Certains ressemblent à une cage en treillis métallique qu'on fixe avec des boulons soudés autour du catalyseur. Une courroie de Kevlar et de fils d'acier difficile à couper peut également être installée. Voici un autre dispositif qui a été mis sur pied à Laval :

<https://www.guideautoweb.com/articles/66508/une-solution-a-500-contre-le-vol-de-catalyseurs/>

En cas de vol, ou à la vue de personnes suspectes, appelez immédiatement le service de police en composant le 911.

Les informations en provenance du public sont essentielles pour les enquêtes. Toute personne désirant transmettre de l'information de façon anonyme peut le signaler sur la ligne confidentielle au 450-638-0911 poste 777.

-30-

Section relations médiatiques

514 918-4483

Communiqué: 2023-025

Page 1